

Observations du public formulées pendant l'enquête

dernière mise à jour le : 06/01/2020

Observation écrite sur le registre d'enquête de la mairie de Oignies le 06 janvier 2020 :

2

le 06/01/2020 Mr TELLER Pierre  
19, rue Les BLUM OIGNIES 06 25 06 36 09  
Je suis contre ce projet, car destruction d'une zone  
Humide, à l'heure Actuelle, nous mettons en  
Evidance l'écologie. Cette zone Humide, est notre apport  
d'eau pour la nappe phréatique. Vous oubliez que les  
étés seront chauds, et le manque d'eau est va arriver  
dans les prochaines années.

J. Teller

COMMISSAIRE  
ENQUÊTEUR

Observations écrites sur le registre d'enquête de la mairie de Oignies le 29 janvier 2020 :

le 29/01/2020 M<sup>r</sup> MORONVAL Ludovic

3 rue du Petit Bois Oignies 02-83-07-5600  
Malheureusement, les études concernant les  
présences de différentes espèces, ont été réalisées  
sur un tard, et non pas été portées à la  
connaissance du Public. Dans ce projet, où  
510 logements sont prévus avec des zones d'activité  
la séparation de zones humides réduit les  
territoires disponibles des espèces et la présence  
de l'humain et d'animaux domestiques provoquera  
des difficultés de reproduction des espèces, de  
même les systèmes d'éclairage désorientent  
les oiseaux, et les amènent à changer leur espace  
de nidification. De fait que les compensations  
des zones humides se feront sur les communes  
avoisantes (Cavein, Deforest, Osticaent), appauvrit  
l'environnement sur Oignies, et la biodiversité  
déjà mis à mal sur le secteur. A savoir que  
le bois des Hauts sous gestion départementale  
subit les contre-coups de la répétition des

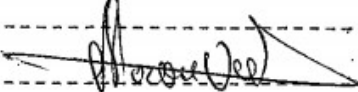
périodes de sécheresse).

La proposition est de réserver <sup>en</sup> dans une surface continue la zone humide et de la protéger de toute intervention bruyante, lumineuse, et d'animaux domestiques, et de limiter à une seule traversée le cheminement (promenade) de projet serait également de réduire le nombre de passages, la présence humaine et les déplacements sont source de nuisances.

De plus l'implantation de zones humides près des centres d'activités (celles commerciales, celles artisanales, ~~provoquant~~ perturbent la tranquillité et la reproduction des espèces.

Il est dommage que la ville de Oignies pour sa biodiversité, et sa végétation, doit trouver des compensations auprès des communes voisines. C'est une perte de sens et de qualité de vie qui nous échappe.

En conclusion il me paraît indispensable de retravailler le projet et d'y associer les habitants.

→ 

le 29/01/2020 M Duquesnoy Nicolas  
36 rue François Voltaire 06 21 04 41 06  
62590 OIGNIES

Depuis quelques années maintenant (depuis la création de ce  
vojet Maille Verte), je fais part à M le maire JP Lebsqz  
puis à M Demgalski en charge de l'urbanisme de mon

COMMISSAIRE  
ENQUÊTEUR

Je souhait de viabiliser un terrain m'appartenant  
et jouxtant la Maille Verte. Mon projet est  
de rendre constructible le terrain et d'y implanter  
une nouvelle construction.

Si l'ensemble est rendu viable et ouvert à la  
construction, je ne comprendrais pas pourquoi mon  
terrain ne pourrait pas l'être et d'autant plus  
que les plans montrent que les routes "carrossables"  
créés pourraient déservir idéalement l'entrée de mon  
terrain. A cette occasion j'aimerais donc pouvoir être  
contacté et tenu au courant de cette possibilité.

Duiff